

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement de la gendarmerie
prévôtale

**Décision n° 468 du 22 mai 2017 portant attribution, en 2017,
de la prime de résultats exceptionnels à titres individuel et exceptionnel**

NOR : INTJ1707201S

Le commandant de la gendarmerie prévôtale,

Vu le code de la défense;

Vu la loi n° 2002-1094 du 29 août 2002 d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure;

Vu le décret n° 2004-1073 du 11 octobre 2004 modifié portant création d'une prime de résultats exceptionnels dans la gendarmerie nationale;

Vu l'arrêté du 11 octobre 2004 modifié portant application du décret n° 2004-1073 du 11 octobre 2004 modifié portant création d'une prime de résultats exceptionnels dans la gendarmerie nationale,

Décide:

Article 1^{er}

Les personnels militaires de la gendarmerie en activité de service dont les listes sont jointes percevront, à titres individuel et exceptionnel, au titre de l'année 2016, une prime de résultats exceptionnels.

Article 2

Une prime de 500,00 € (cinq cents euros) est attribuée, à titre individuel, aux militaires dont la liste figure en annexe I.

Article 3

Une prime de 400,00 € (quatre cents euros) est attribuée, à titre individuel, aux militaires dont la liste figure en annexe II.

Article 4

Une prime de 400,00 € (quatre cents euros) est attribuée, à titre exceptionnel, aux militaires dont la liste figure en annexe III.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 22 mai 2017.

Le colonel, commandant la gendarmerie prévôtale,
E. GOSSET

A N N E X E S

A N N E X E I

LISTE DES MILITAIRES BÉNÉFICIAINT D'UNE PRIME DE RÉSULTATS EXCEPTIONNELS,
À TITRE INDIVIDUEL, D'UN MONTANT DE 500,00 € POUR L'ANNÉE 2016

Ancelle Céline	NIGEND : 204688	NLS : 8060381
Guillerme Antoine	NIGEND : 372288	NLS : 8120585

ANNEXE II

LISTE DES MILITAIRES BÉNÉFICIAIRE D'UNE PRIME DE RÉSULTATS EXCEPTIONNELS,
À TITRE INDIVIDUEL, D'UN MONTANT DE 400,00 € POUR L'ANNÉE 2016

Clément Philippe	NIGEND : 152 308	NLS : 8 010 128
De Sars Ghislain	NIGEND : 166 421	NLS : 8 022 860
Duchemin Raphaël	NIGEND : 240 020	NLS : 6 619 782
Dubois Hubert	NIGEND : 133 197	NLS : 5 311 151
Gillart Erwan	NIGEND : 172 431	NLS : 8 027 147
Guillaume Chrystelle	NIGEND : 204 277	NLS : 8 055 096
Jeannin Hugues	NIGEND : 139 015	NLS : 5 322 418
Letenneur Laurent	NIGEND : 135 300	NLS : 5 311 602
Moulins Sylvestre	NIGEND : 154 616	NLS : 8 002 476

ANNEXE III

LISTE DES MILITAIRES BÉNÉFICIAINT D'UNE PRIME DE RÉSULTATS EXCEPTIONNELS,
À TITRE EXCEPTIONNEL, D'UN MONTANT DE 400,00 € POUR L'ANNÉE 2016

Descanville Angélique	NIGEND : 216883	NLS : 8070202
Guillon Damien	NIGEND : 194410	NLS : 6590045